

La crise, le Labo, le SOL

Résumé : la crise va donner au secteur de l'ESS des opportunités et une responsabilité considérable. Elle ne peut y faire face qu'en élaborant une vision dynamique et transformatrice non réduite au seul champ économique . Elle doit être aussi éducative et politique comme c'était le cas à l'origine du mouvement associatif et de ses formes mutualistes et coopératives. Elle doit pour se faire développer d'abord en son propre sein ses propres valeurs affichées en particulier celles de solidarité et de démocratie. Elle doit également passer des alliances dynamiques avec des forces ouvertes à ces deux valeurs en particulier à l'échelle territoriale. Deux outils apparus ces dernières années peuvent puissamment l'y aider. Le Labo de l'ESS d'une part, la monnaie solidaire SOL d'autre part.

I/ la crise : opportunités et responsabilités

A) Dérégulation, Compétition et Délocalisation

La conjonction des crises écologiques, financières et sociales a conduit à l'insoutenabilité de la forme tout à la fois dérégulée et globale d'un capitalisme très différent des formes nationales et régulées des économies sociales de marché des trente années d'après guerre. D'abord construit culturellement sous l'impulsion théorique de Hayek et Friedmann il réussit à prendre forme politique dans l'Angleterre Thatchérienne et l'Amérique Reaganienne avant de s'imposer internationalement à travers la représentation idéologique globale du « consensus de Washington » dont l'un des moyens essentiels de propagation et de domination fut le transfert du droit de création monétaire du secteur public au secteur privé. Ce cycle historique pourrait être nommé DCD car il s'est traduit par une triple caractéristique de dérégulation, de compétition et de délocalisation à outrance. Il est d'abord venu buter sur son insoutenabilité écologique : un défi planétaire tel que le climat exige au contraire de la régulation, de la coopération et de la relocalisation (évidemment non autarcique). Mais cette incapacité à faire face au défi écologique s'est doublé rapidement d'une insoutenabilité financière. La création monétaire privée par le biais du crédit (pièces et billets sont désormais résiduels) après avoir dopé les marchés financiers a créé une sous-monétarisation dans l'économie réelle, en particulier pour les populations les plus modestes, mais aussi une sur-monétarisation dans l'économie financière source de bulles spéculatives de plus en plus dangereuses. Après s'être traduit par une série de crises financières majeures hors de la sphère occidentale (Amérique latine, Asie, Russie...) nous sommes entrés depuis le krach de 1987 (que la FED traita déjà par la FED par une fuite en avant dans l'émission de liquidités) dans une phase de déséquilibre aggravé d'un capitalisme financier dont la caractérisation hors sol se traduit par le fait que moins de 3% des

échanges financiers quotidiens mondiaux correspondent à des biens et des services réels ! (graphique Bernard Lietaer)

Ce système se présente comme une véritable pompe aspirante qui détruira à terme tous les systèmes de protection sociale s'il n'est pas régulé et encadré. Il résulte de la conjonction d'une exigence de rentabilité de court terme démentielle (les fameux 15% minimum), un endettement par effet levier et un gonflement démesuré des produits dérivés (dernier chiffre cité par Michel Barnier, commissaire européen 600 mille milliards de dollars !) le tout facilité par une création monétaire essentiellement privée fondée sur l'endettement. Comme l'évaluation des risques repose sur les trois agences de notation totalement compromises dans leurs intérêts avec ceux des acteurs financiers, ce système est incapable d'auto réforme. Il est arrivé aujourd'hui à un point où il ne peut poursuivre sa propre fuite en avant qu'en s'attaquant massivement aux grands acquis sociaux qui avaient caractérisé la période historique précédente. La contradiction écologique se double dès lors d'une contradiction sociale de plus en plus grave et pourrait générer comme dans les années trente des dangers de désagrégation redoutables pour la démocratie¹, voire à terme pour la paix en Europe, dès lors que les partis démocratiques seront de plus en plus discrédités par l'obligation qui leur est faite par les marchés de conduire des programmes de régression sociale majeurs dans un contexte d'inégalités toujours aussi obscènes.

La phase actuelle s'avère particulièrement dangereuse car comme toute fin d'un cycle dominant la désagrégation de ce modèle DCD se traduit d'abord par l'aggravation de ses aspects les plus caricaturaux et les plus destructeurs. De même que c'est dans les derniers feux de la colonisation française que la forme la plus extrême de violence et d'apartheid s'est exprimée à travers l'OAS en Algérie, de même assiste-t-on à des formes de déni et de fuite en avant pour refuser de traiter les causes de la crise systémique actuelle. Oublié le thème pourtant vague et consensuel du développement durable et de ses trois piliers économique, social et environnemental. L'heure est à la régression écologique et sociale et à une nouvelle fuite en avant financière au profit du système financier doublé d'une formidable fuite en arrière sur le plan social à travers des plans d'austérité d'une ampleur inédite.

1 En témoignage ce texte de Christophe Barbier dans un éditorial de l'Express du 12 mai écrivant qu'un « **putsch légitime** est donc nécessaire » pour sauver l'euro et « **ressusciter les rêves brisés de la Constitution européenne de 2005** ». Le lendemain (13 mai) Alain Minc proche conseiller du Président de la République, dans Le Point, estime que « **leur faire croire [aux peuples européens] qu'ils doivent être consultés à chaque grande étape de la construction européenne est non seulement démagogique, mais criminel** » !

B) Opportunités et responsabilités pour l'ESS

Une telle situation ouvre aux forces de transformation et notamment à l'ESS des opportunités importantes mais lui crée aussi des responsabilités considérables. L'échec historique du modèle fondé sur la dérégulation, la compétition à outrance et la délocalisation place les acteurs qui travaillent dans la coopération, la régulation et le développement territorial dans une situation dynamique et offensive là où ils étaient le plus souvent sur la défensive au cours des dernières décennies. Le fait d'être non opérable, d'avoir une inscription territoriale forte et de développer des formes démocratiques dans des entreprises est ainsi potentiellement un atout. Encore faut-il que l'ESS ne s'enferme pas dans des logiques compétitives en son propre sein, ne se borne pas à croire que ses statuts lui tiennent lieu de projet transformateur et qu'elle combatte en son propre sein la tendance historique des formes démocratiques à se dégrader en « loi d'airain de la bureaucratie » pour reprendre l'expression fameuse du sociologue Roberto Michels.

Sortir de logiques souvent sectorielles et défensives pour retrouver des capacités dynamiques et anticipatrices est d'autant plus essentiel que l'ESS a témoigné d'une double insuffisance au cours de la dernière période historique

a) Un manque de vision transformatrice et de capacité anticipatrice sur des enjeux aussi essentiels que le défi écologique qu'une bonne part de la coopération agricole n'a pas su prendre en compte ou les conséquences désastreuses de la financiarisation des économies à laquelle la plupart des banques coopératives n'ont pas su résister. De ce point de vue les statuts ne suffisent pas.

b) Ces statuts ont été d'autant moins suffisants pour créer cette capacité anticipatrice qu'ils se sont finalement révélés très pauvres en qualité et en intelligence démocratique. Alors même que les débats et les formes renouvelées de démocratie se sont largement développés au cours des quinze dernières années (budgets participatifs, conférences de citoyens, procédures de démocratie délibérative, web coopératif etc..) la plupart des grandes structures de l'économie sociale se sont contentées de faire vivre à minima leurs statuts démocratiques sans créer par exemple les conditions de ce que Hugues Sibille appelle un sociétariat beaucoup plus actif. Cette insuffisance a permis d'autant plus le développement d'une argumentation sur la non importance des statuts, et singulièrement du principe fondamental « une personne une voix », dans les approches de l'économie solidaire et de l'entrepreneuriat social. Dès lors au lieu de cumuler l'exigence démocratique de l'économie sociale, la radicalité imaginative de l'économie solidaire et la créativité de l'entrepreneuriat social on risque souvent la conjonction des immobilismes bureaucratiques des premiers, la marginalité des seconds et la vision d'un simple aménagement du capitalisme des troisièmes. Comment retrouver le meilleur des trois familles de fait tout en évitant leurs limites respectives tel est l'enjeu de la construction de stratégies dynamiques capables de se hisser au niveau des défis de la période historique.

II/ construire des stratégies dynamiques

A) Se ressourcer dans l'histoire pour mieux préparer l'avenir : un trépied à reconstituer : le REV

Historiquement, l'histoire commune du mouvement ouvrier et de l'ESS s'appuie sur un trépied que nous avons aujourd'hui besoin de reconstituer : celui de la Résistance créative, de l'Expérimentation anticipatrice et de la Vision transformatrice. Ainsi le mouvement ouvrier mutualiste n'a pas attendu que sa vision transformatrice d'un système global de protection sociale soit réalisé pour opposer une résistance créatrice à l'inacceptable de la condition ouvrière en s'appuyant sur l'expérimentation anticipatrice des caisses de secours mutuel. Ces trois éléments du trépied sont inséparables. Une résistance sans perspective et sans expérimentation devient une simple révolte souvent désespérée et désespérante. Une vision transformatrice sans résistance et sans expérimentation devient un simple horizon idéal sans traduction incarnée. Une expérimentation coupée de la résistance créative et de la vision transformatrice devient une soupape de sûreté ou une caution du système dominant sans capacité à le transformer. Notre présent comporte de nombreux exemples des conséquences négatives de ce trépied éclaté :

- des luttes réduites à la révolte sans avenir comme ce fut le cas ces dernières années à l'occasion de la fermeture d'entreprises ;
- des visions utopiques sans incarnation dans toute une partie des mouvements alternatifs ;
- des expérimentations se réduisant à limiter la casse du système dominant sans pouvoir le transformer dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté par exemple (le cas du microcrédit étant emblématique à cet égard).

Pourtant tous les éléments du trépied existent aujourd'hui et se renforceraient mutuellement s'ils étaient réellement associés.

B) Sortir de la réduction « économiste »

Il est essentiel de dépasser désormais la double réduction « économiste » et « sectorielle » qui s'est produite dans l'histoire de l'ESS afin d'articuler pleinement les enjeux de solidarité et de démocratie dans une vision globale qui soit autant politique, éducative, sociale et écologique que proprement économique.

A l'origine le mouvement « associationniste », dont les formes statutaires peuvent être coopératives, mutualistes ou associatives, n'est pas limité à l'économie. Que l'on pense aux formes éducatives avec les classes coopératives de Célestin Freinet, à l'ensemble de l'habitat et du mode de vie avec le projet de phalanstère de Fourier ou le familistère réalisé de Godin ou des nouvelles formes

politiques proposées par le saint simonisme et le socialisme dit « utopique » ou de tradition libertaire c'est sur l'ensemble des faits sociaux que se construit une alternative à la logique de la rivalité, de l'individualisme et du modèle autoritaire qu'il s'exprime dans l'entreprise, dans l'éducation ou dans le rapport au pouvoir. Cette approche sera ensuite réduite à la seule perspective économique sous le terme d'économie sociale popularisée par Charles Gide au début du 20ème siècle. Mais la cathédrale économique dont parle Gide intègre encore des neufs aussi considérables que l'économie publique et « les oeuvres » (on dirait aujourd'hui les fondations et le mécénat. Après sa disparition comme ensemble constitué, l'économie sociale qui va renaître à la fin des années soixante dix sous l'impulsion politique du courant autogestionnaire et de la deuxième gauche sera cette fois réduite à ce que Jacques Delors appellera « le tiers secteur » entre l'économie publique et le marché. Dans la mesure où cette nouvelle économie sociale, théorisée par Henri Desroche à l'occasion d'un colloque du Clamca (comité de liaison des mutuelles coopératives et associations)², se substitue à une quasi disparition d'un projet partagé par les coopératives, les mutuelles et les associations n'ayant plus de projet commun, elle exprime bien sûr le renouveau d'une vitalité. Mais il ne faut pas cacher qu'elle exprime malgré tout une nouvelle réduction du projet historique. Après une réduction économiste c'est alors à une réduction sectorielle au sein de l'économie que l'on assiste. Or nous ne pouvons plus, à l'heure où ce sont l'ensemble des fondements des sociétés démocratiques qui sont menacés à terme par la crise systémique globale que nous connaissons, continuer de vivre avec cette réduction qui déséquilibre complètement le projet d'ensemble et ne permet pas les alliances dynamiques nécessaires, en particulier avec les acteurs politiques et sociaux dans les territoires.

C) Des alliances à faire vivre ou à construire

Les collectivités territoriales peuvent être potentiellement des partenaires privilégiés pour les acteurs d'une ESS se dotant d'une vision politique transformatrice. Ce sont elles en effet qui sont aux premières lignes des effets globaux de la crise puisqu'elles voient leurs demandes à leur égard progresser alors que leurs ressources sont taries. Les associations notamment qui avaient compensé en partie les effets des réductions venant de l'Etat par celles provenant de collectivités territoriales souvent conduites par des équipes de gauche risquent d'être particulièrement pénalisées par de nouvelles politiques restrictives des collectivités territoriales. C'est donc une bonne période pour leur proposer un pacte global puisque les collectivités auront d'autant plus besoin de développer des formes de relocalisation de l'économie appuyée sur des banques non spéculatives et plus proches du terrain ce qui favorise potentiellement l'ESS à condition que celle ci se recentre sur ses valeurs fondatrices. Par ailleurs ces

2 Remplacé depuis par le CEGES ce qui manifeste dans le sigle même la réduction dont on parle puisqu'il s'agit en outre de rassembler les employeurs de l'économie sociale

collectivités auront besoin de s'appuyer sur nombre de richesses en grande partie invisibles car non monétaires en particulier sur ce « capital social » considérable que représente la vie associative. Elles sont donc particulièrement intéressées par une autre approche de la richesse et de la monnaie, terrains sur lesquels les acteurs de l'ESS ont été particulièrement anticipateurs au cours des dix dernières années.

C'est tout l'enjeu de ce que l'on pourrait appeler les « territoires en transition », en élargissant doublement le concept de villes en transition lancé récemment afin d'anticiper les effets du sevrage de pétrole : élargissement à d'autres territoires que les seules villes d'une part (ou des quartiers de ville comme c'est souvent le cas des expérimentations en cours) ; élargissement à d'autres questions que celles de la raréfaction du pétrole ce qui est déjà le cas dans la plupart des expérimentations concernées et ce qui se trouve d'ailleurs induit par le caractère multiple de la dépendance au pétrole dans pratiquement tous les domaines de la vie économique et sociale. Ce pacte à élaborer, par exemple dans le cadre de la préparation des états généraux pourrait d'ailleurs prendre le nom de « pactes de transition ». Il aurait par nature des déclinaisons spécifiques aux territoires mais aussi un tronc commun destiné à prendre en compte les aspects écologiques, sociaux, et la gouvernance démocratique de ces processus.

III/ des outils privilégiés au service d'une stratégie dynamique et anticipatrice

A) Le labo de l'ESS et la perspective des états généraux

Permettre à l'ESS de reconstruire le trépied stratégique REV de la résistance créatrice de la vision transformatrice et de l'expérimentation anticipatrice est d'autant plus nécessaire qu'il faut réussir l'alchimie positive des trois familles de fait qui se situent aujourd'hui dans le paysage global de l'ESS : l'économie sociale historique, l'économie solidaire née dans les années 80 et plus récemment le mouvement de l'entrepreneuriat social. L'absence d'unité entre ses trois composantes serait la source de divisions de plus en plus importantes, affaiblirait l'ensemble du mouvement global et lui interdirait de se hausser à la hauteur des défis qu'exige la nouvelle période historique. Car l'alchimie négative, elle, est déjà en oeuvre avec les effets délétères soulignées ci-dessus. Les institutions de ces trois familles en portent déjà la marque : les risques de bureaucratie et de conflits intra-bureaucratiques tout comme la double réduction économiste et sectorielle sont au coeur des problèmes du CEGES ; le Mouvement de l'économie solidaire peine à sortir de sa marginalité et le petit dernier, le MOVES (mouvement des entrepreneurs sociaux), risque si son lien avec les deux autres composantes de l'ESS n'est pas clairement construit d'être absorbé dans la sphère anglo-saxonne du « social business » dont la vision transformatrice s'avère fort peu développée.

La force du Labo tient aujourd'hui beaucoup à ce que son initiateur principal Claude Alphantery soit à la fois une autorité morale incontestée dans ces trois composantes et à ce qu'il donne, dans sa personne et son histoire, la garantie d'une non captation de pouvoir. Le fait qu'il puisse s'entourer prioritairement de jeunes et de femmes et lancer des chantiers nouveaux, ce qui manque cruellement à nombre des acteurs de l'ESS, constitue une force dynamique supplémentaire qu'aucune négociation d'appareil n'aurait réussi à produire dans un délai aussi court. Mais cette situation a évidemment pour contrepartie la fragilité et le caractère provisoire d'une telle opportunité. Il est donc essentiel que les états généraux aient pour effet de construire dans la durée cet espace de liberté et d'anticipation que constitue le laboratoire de l'ESS en le protégeant des logiques d'appareil et en lui donnant mandat de s'ouvrir aux chantiers éducatifs et politiques afin de sortir de la double réduction économiste et sectorielle analysée plus haut.

B) Une autre approche de la richesse et de la monnaie

Une part importante de la crise résulte d'une vision réductrice de la richesse et du dérèglement majeur du rôle de la monnaie dans nos sociétés. La vision réductrice consiste à ne prendre en compte que les richesses marchandes à travers des indicateurs tels que le PIB et à ne pas voir que toute richesse résulte de deux sources fondamentales, la nature, l'activité humaine. C'est ce que l'on peut appeler, en amont des fondamentaux économiques, des fondamentaux écologiques et anthropologiques. Les ressources d'une nature qui ne se fait pas payer, les activités domestiques et les activités associatives non marchandes, ce que Karl Polanyi a appelé l'économie de réciprocité, en constituent des exemples typiques. Nombre de collectivités territoriales et l'État lui-même commencent à découvrir l'importance de cette vision renouvelée de la richesse. L'économie sociale et solidaire a longtemps été anticipatrice (et seule) sur ces questions : c'est ainsi que **le bilan sociétal** initié par le CJDES, la **comptabilité sociétale** initiée en Bretagne par le Codespar ont été des tentatives importantes pour faire bouger la vision réductrice des bilans et des comptabilités. Il serait paradoxal, à l'heure où cette exigence est désormais de plus en plus reconnue de voir l'ESS se contenter de suivre le mouvement en se contentant d'appliquer la loi NRE ou d'adopter les recommandations d'agences de notation extra financières telles Vigeo souvent moins exigeantes.

C'est encore plus net sur le terrain monétaire où l'innovation est encore plus nécessaire compte tenu du rôle décisif de l'argent. Ici c'est le **projet Sol** qui symbolise cette capacité anticipatrice mais qui pourrait aussi se révéler à terme contreproductif si l'ESS, soit ne saisit pas cette opportunité, soit la réduit à une approche purement commerciale.

Face à la crise, c'est en effet l'enjeu de la réappropriation démocratique de la création monétaire au profit d'une autre approche de la richesse centrée sur la

valeur ajoutée écologique et sociale qui est décisive et qui est constitutive du projet Sol. Celui-ci ne peut réaliser ses potentialités que s'il se fonde, dans le domaine de la richesse et de la monnaie, sur le trépied stratégique de la résistance créative face à la privatisation de ce bien public essentiel qu'est la monnaie, sur la vision stratégique d'un système monétaire mondial au service d'un développement humain soutenable et sur une expérimentation anticipatrice qui pousse le plus loin possible la préparation de cette perspective en alliance avec des collectivités territoriales. Réduire le Sol à un simple projet économique d'entreprises de l'ESS ou le couper de sa logique de résistance et de sa vision transformatrice serait une erreur majeure. En outre c'est un projet qui peut aider l'ESS à franchir des sauts qualitatifs dans trois directions :

a. il ne peut atteindre une masse critique d'échanges que s'il touche une fraction notable non seulement de l'ESS mais aussi des acteurs engagés dans un développement humain soutenable. C'est donc un vecteur privilégié pour nouer des alliances et dépasser la double réduction économiste et sectorielle.

b. il a besoin de s'appuyer sur des stratégies coopératives entre ces différents acteurs et notamment au sein de l'ESS. C'est donc un outil pour développer ces logiques coopératives au sein d'une ESS marquée souvent par des logiques compétitives en son propre sein.

c. Il permet à travers son double lien au temps et à l'euro de préparer l'articulation entre richesses marchandes et richesses non marchandes. Le fait que l'ESS rassemble ces deux richesses et ces deux grands types d'acteurs en produisant à la fois des biens et des services et, à travers le bénévolat, de la valeur ajoutée sociale non monétaire, constitue un fort atout anticipateur. Mais l'ESS ne peut transformer cet atout potentiel en force réelle que si elle accepte en son sein déjà de reconnaître ces deux richesses et d'en organiser l'articulation. Le Sol est aussi un moyen précieux dans cette direction d'autant qu'il peut servir d'unité de compte dans les nouvelles formes comptables et renforcer d'autres initiatives plus locales ou sectorielles telles que les SEL, les réseaux d'échanges de savoirs, les coopératives de temps (l'Accorderie venue du Québec et soutenue par la fondation Macif en constitue l'exemple le plus récent). A l'inverse de ces potentialités, l'échec du Sol ou sa réduction économiste serait un indicateur négatif fort des difficultés de l'ESS à dépasser ses limites actuelles.

C) le projet d'une agence civique de notation

Ce projet, inscrit dans la perspective d'une « bourse des vraies valeurs », vise à répondre à la crise générale du crédit, au sens fort de confiance, qui mine aussi bien le rapport au pouvoir que le rapport à la richesse dans nos sociétés. Il s'agirait de se fonder sur un sens non confisqué et non réducteur des mots eux mêmes : la valeur comme force de vie, le crédit comme qualité de confiance et d'établir une évaluation puis une notation globale de différents acteurs économiques mais aussi politiques et sociaux au regard de la création de valeur

ajoutée écologique et sociale et du degré de confiance que l'on peut accorder à leurs proclamations « éthiques », « citoyennes » ou en faveur du « développement durable ». Les garanties exigées seraient proportionnelles au degré de confiance, donc à la qualité du crédit que l'on peut leur faire. L'ensemble du système articulé permettrait de mieux déterminer quel degré de coopération ou au contraire de conflictualité (allant jusqu'à la menace de boycott et de campagne civique de dénonciation) il est possible d'envisager pour des acteurs qui, comme les associations bénévoles, ont souvent un capital monétaire faible mais un capital symbolique fort. La possibilité symbolique que les états généraux de l'ESS se tiennent dans l'ancien palais Brongniart de la Bourse de Paris et qu'une première expérimentation de cette notation (voire de cette cotation) civique puisse être réalisée sur quelques acteurs significatifs renforcerait l'ensemble du processus. Le refus de la confiscation par les trois agences actuelles de notation totalement inféodées au capitalisme financier est une mesure de salubrité publique et là encore le lien entre résistance, vision et expérimentation est essentiel.

D) l'inscription des états généraux dans le projet global d'une « société civique mondiale »

La logique de ces propositions permettrait d'autant mieux à ces états généraux de l'ESS de s'inscrire dans la perspective plus vaste d'une transformation tout aussi bien politique et culturelle qu'économique et sociale. C'est l'enjeu d'une société civique renouvelée qui allie un rapport au pouvoir créateur démultiplié par la coopération et non un droit à la domination qui constitue, sur le plan politique, l'enjeu d'une vision renouvelée de la démocratie. Ce renouvellement qui est essentiel pour l'Europe en proie à des tentations de repli identitaire et pour la France, notamment par rapport au rendez-vous décisif de 2012, doit avoir pour perspective plus large la préparation d'une société civique mondiale organisant les conditions d'une citoyenneté terrienne et d'une gouvernance démocratique de notre planète. L'ESS est un maillon clef d'un tel projet mais elle ne peut être à la hauteur de ces défis qu'en se transformant elle-même. Des rendez-vous internationaux tels que les rencontres « Globalisons la solidarité » (Lima, Québec, Dakar, Luxembourg), les « Dialogues en Humanité » (Lyon, Bangalore, Bahia, Berlin) et bien sûr les forums sociaux mondiaux (Porto Alegre, Mumbai, Nairobi, Belem et demain Dakar en février 2011) sont des opportunités de co-construction importantes dans cette perspective.

Patrick Viveret